

BOUZGARROU-LARGUECHE Dalenda.- Watan al Munastir : fiscalité et société (1676-1856). Tunis, Université de Tunis I. 1993.-283 p. (Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba. Série Histoire. 5).



Cette étude des registres fiscaux du Sahel de Monastir (Tunisie) à l'époque moderne est l'édition non remaniée d'un diplôme de recherche approfondie (DRA) soutenu en 1986 à l'Université de Tunis. S'inscrivant dans une perspective aujourd'hui classique d'histoire économique et sociale appliquée à une étude régionale, D. BOUZGARROU-LARGUECHE analyse les mécanismes et l'évolution de la fiscalité "précoloniale". Elle se donne pour objectif d'aider "à la compréhension du mouvement social dans sa profondeur". Le lieu de l'enquête historique est le caïdat de Monastir, dont la prospérité économique, entre la fin du XVII^{ème} siècle et le milieu du XVIII^{ème} siècle, reposait sur l'oléiculture. La région, par son peuplement sédentaire et urbain, était dès cette époque l'alliée traditionnelle du pouvoir central, mouradite puis husseinite.

D'un point de vue méthodologique, la discontinuité de la série d'archives n'a pas permis d'étudier les structures fiscales en relation avec la conjoncture. Cependant, l'adjonction au corpus des correspondances caïdales du XIX^{ème} siècle a enrichi le champ de son investigation. Celle-ci aboutit à une recherche dont l'originalité réside, pour l'essentiel, dans l'interrogation portée sur la fonction urbaine et sa hiérarchie interne, la dualité entre notabilité locale et pouvoir central, la description d'un système fiscal régional, la mise en parallèle des réformes du XIX^{ème} siècle avec l'évolution des différents groupes sociaux. L'émergence des résistances aux prélèvements, la mise en évidence dans la structure foncière de la part réservée à la propriété féminine, la permanence des noms des familles notables sont autant d'éléments d'analyse ouvrant la voie à une étude sociale et culturelle de la région.

H.G.

FERHAT Halima. - Le maghreb aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles : de la foi . - Casablanca : Wallada, 1993. - 180 p.



La conjugaison des sources historiques classiques et des récits hagiographiques permet l'étude des mentalités collectives et des courants religieux qui ont traversé les sociétés maghrébines au cours des siècles décisifs du "Moyen Age". C'est au XII^{ème} siècle que la sainteté populaire devient une composante essentielle de l'islam local et c'est au XIII^{ème} siècle que les corpus hagiographiques subissent de profondes transformations. Rédigés par des savants, ces textes biographiques portent l'empreinte d'une époque marquée par la dislocation de l'Empire almohade. C'est pourquoi l'enjeu des écrits postérieurs n'est plus le sacré mais, par-delà la défense d'une cause spirituelle, le pouvoir politique. La sainteté devient désormais un titre social et politique.

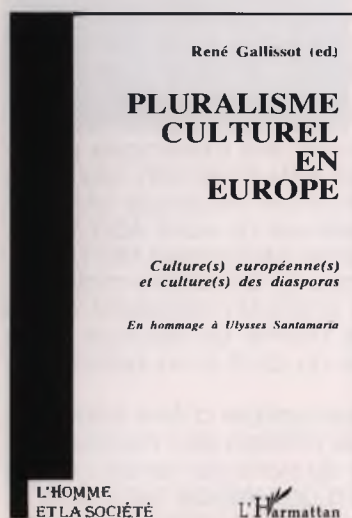
L'effervescence religieuse est inséparable de la croyance dans les forces surnaturelles et les effets du merveilleux. En témoignent les rapports entre savoir, superstition et santé engendrés par l'intérêt porté aux remèdes incarnés par les plantes magiques du Baladur et du Bézoard. Le personnage extraordinaire d'*Al Khadir* qui hante les lieux et l'imaginaire figure dans les récits hagiographiques sans cependant avoir de relations avec les grands noms de la mystique maghrébine qui avait pour maître au XII^{ème} siècle Abu Madyan de Tlemcen. Cet ascète qui consacra sa vie à l'enseignement devint, après sa mort, l'objet d'une légende dorée dans la littérature savante et l'imaginaire populaire. Au XIII^{ème} siècle, l'histoire de la ville marocaine de Safi révèle les rapports étroits entre les processus urbains et les structures religieuses et politiques. Quant au calife almohade Al Mansour, la légende en a fait un héros immortel malgré les dénonciations des *Fuqaha* et des chroniqueurs. L'enjeu du pouvoir met en compétition les tribus, les mystiques et les souverains et l'histoire de la fiscalité au Maghreb laisse apparaître des conflits dont le plus important est l'hostilité des masses exprimée par les interventions "miraculeuses" des saints. C'est pour cette raison que les califes almohades ont essayé de récupérer ces forces religieuses et sociales, il n'en est plus de même à partir du milieu du XIII^{ème} siècle, surtout après l'intervention hafside à Sabta, puisque le *djihad* et les affaires andalouses ne sont plus prioritaires. L'intensification de la lutte entre les Etats régionaux s'accompagne du contrôle

de la Méditerranée par les chrétiens. Enfin, la fréquence des mouvements messianiques et l'émergence des prophètes et *mahdis* révèlent la tendance des masses à consacrer des guides réformateurs et redresseurs de torts souvent imprégnés d'une grande culture.

En somme, l'ensemble des études réunies dans cet essai d'histoire médiévale du Maghreb met l'accent sur les mutations religieuses et historiques qui se sont opérées au plan des consciences et des représentations. Elles ont tant marqué cette époque charnière qu'elles perdurent encore, de nos jours, sous diverses formes culturelles et politiques.

M.K.

GALLISSOT René, éd.- Pluralisme culturel en Europe. Culture(s) européenne(s) et culture(s) des diasporas. - Paris : L'Harmattan, 1993.- 270 p. - (L'Homme et la Société)



N'oublie pas, souviens-toi, tels sont les maîtres-mots que Nicole LAPIERRE emploie pour rappeler qu'une diaspora ne consiste pas uniquement en un ensemble d'individus auto-organisé face aux réalités sociales et historiques de la société d'accueil, mais aussi et surtout, en une "conservation de la trace" suivie du "renouvellement du souvenir en un acte volontaire et créateur". La diaspora, qu'elle soit juive, libanaise, turque, italienne ou maghrébine, postule à la fois l'idée de l'exil et celle du retour illusoire voire mythique (Saïd TAMBA). A cela s'ajoute l'adaptation de l'individu diasporique à l'espace d'arrivée ainsi que la reconstruction du pays d'origine dans l'imaginaire à des fins différenciatrices et identitaires. Cette recomposition culturelle traduit, en fait, un décalage par rapport à celle existant dans la société de provenance (Wanda DRESSLER-HOLOHAN).

L'analyse se révèle encore plus complexe si l'on considère que la culture de diaspora s'inscrit elle-même dans un contexte européen qui encourage les Etats membres de l'Union Européenne à favoriser l'expression des cultures minoritaires régionales sur leur territoire ; cela engendre un nouveau regard strié de logiques contradictoires et de compromis stratégiques nombreux qui se fondent sur la toile du pluralisme culturel en Europe, aux couleurs de l'identité, de la mémoire et des particularismes ; ce thème avait fait l'objet, en 1991, d'une étude menée au sein de la Maison des Sciences de l'Homme à Paris. Ulysse SANTAMARIA de l'institut Universitaire Européen de Florence, s'était alors interrogé sur la question des *combinaisons culturelles* ; l'ouvrage se veut un hommage collectif, comportant quinze contributions, réunies en l'honneur de ce chercheur décédé au mois de février 1991.

J-P.C.

GHANMI Azza. - Le Mouvement féministe tunisien. Témoignage sur l'autonomie et la pluralité du mouvement des femmes (1979-1989). - Tunis : Chama Editions, 1993, 156 p.



Peut-on situer les récentes réflexions sur le mouvement féministe tunisien en dehors d'un contexte dans lequel les revendications des femmes semblent instrumentalisées pour tenter de répondre à des besoins sociaux ou créer des espaces de liberté ? Ce témoignage d'une militante des années 1980 présente le groupe d'Etude de la Condition féminine du Club Tahar Haddad, la revue *Nissa* et l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates comme des lieux d'expression autonomes. Tribunes d'opinions divergentes, elles dénoncent la place accordée aux femmes dans la société, place justifiée par des normes biologiques, religieuses, culturelles et politiques. Leur projet s'accompagne de revendications d'égalité et de justice.

L'étude situe l'émergence de ces groupes informels dans le cadre des réformes sociales et culturelles initiées par Habib Bourguiba. L'accession à l'espace public fut souvent contestée aux femmes, par la famille et l'Etat sauf si ces dernières bénéficiaient de la protection du Parti Socialiste Destourien alors au pouvoir, par leur appartenance à l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes.

Le modèle culturel "moderne" produit par le "bourguibisme", s'il a créé de nouvelles conditions de vie pour les femmes tunisiennes, a maintenu une frontière encore rigide entre les rôles "masculin" et "féminin".

M.KH.

Histoire et linguistique. Texte et niveaux d'interprétation. Coordonné et présenté par Abdelahad SEBTI. - Rabat : Université Mohammed V, 1992. - 65 - 101 p. Texte arabe-français. (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Série. Colloques et Séminaires n° 20).



Ces actes de la table ronde tenue à Marrakech en 1990 soulignent l'intérêt de l'outil linguistique et sémiologique en vue d'une compréhension dynamique du document historique. Les douze contributions réunies ici traitent de sujets divers allant du *Fiqh* à la toponymie et au symbolisme en passant par la lexicographie, l'imaginaire des villes et des pays, la littérature, l'hagiographie et le texte biblique.

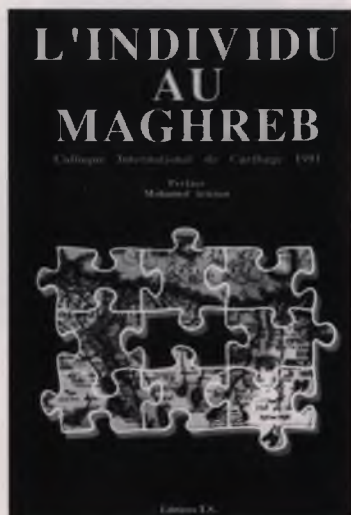
Les lieux et les discours sont ainsi l'objet d'approches plurielles portées moins sur la théorisation que sur l'analyse située du discours et des locuteurs, en fonction du contexte social, culturel et temporel.

A travers la littérature médiévale des voyageurs, la cité maghrébine, en proie à la destruction, se prête à la production de figures métaphoriques et allégoriques au service du récit historique (Abdelahad SEBTI). La narration est liée à toute une vision mythique et stratégique comme en témoigne l'exemple de l'image de l'Afrique noire chez l'historien du palais Al-Fichtalli (Abdelmajid Al-QADDOURI et Hussein Al-MOUJAHID). La production littéraire morisque aljamide traduit une situation particulière, celle d'une catégorie de la population contrainte à s'adapter à de nouvelles données historiques (Hussein BOUZINEB). De son côté, le parler tunisien recourt à plusieurs termes étrangers qui ont été rassemblés par le savant M. BELKHODJA dans un dictionnaire spécial (Aziz BEN ACHOUR). Les noms des personnages de la Bible sont porteurs de signification historique (Ahmed CHAHLANE) et la présence des animaux dans les charismes du saint Abû YA'ZA confirme, à son tour, l'importance majeure du symbolisme (Mohamed MEFTAH). Le récit hagiographique maghrébin est un genre littéraire lié à l'histoire mais possédant des structures discursives propres (Abdelmajid ZEGGAF) obéissant à des modèles précis d'écriture (Houari TOUATI). Il en est de même du discours de la jurisprudence musulmane qui conjugue le vocabulaire du droit et la syntaxe de l'histoire (Abderrahmane MOUSSAOUI).

En tant que récit de fiction, le discours historique est susceptible d'être traité par le biais de la critique littéraire (Allai MEZIANE). Enfin, une citation de l'historien AL-BEKRI donne lieu à une réflexion à partir de la question du symbole tandis que les vocables maghrébins de *Hâra* et *Mellâh* sont l'objet d'une étude historique et toponymique (Simon LEVY).

M.K.

L'Individu au Maghreb - Colloque international de Beit al Hikma-Carthage (31 octobre - 2 novembre 1991), préface de Mohamed ARKOUN. - Tunis : Editions TS, 1993 - 257 p. ("Orient-Occident")



Avec le sentiment d'être inscrits dans un double contexte intellectuel et politique rendant urgente une interrogation sur l'individualisme démocratique, une vingtaine d'universitaires et d'écrivains ont apporté leur contribution à la tenue d'un colloque sur le thème de l'individu au Maghreb. Ce faisant, et en connaissance de cause, ces derniers se sont engagés à traiter d'un thème central et dominant non pas au Maghreb ou dans la pensée arabe, mais plutôt dans l'histoire intellectuelle et politique de l'Europe moderne. C'est probablement pourquoi les textes réunis s'attachent non seulement à débattre des conditions d'émergence de l'individualité dans les sociétés maghrébines - et à répondre à "une sorte d'explosion de la demande de reconnaissance de l'individu -", mais aussi à définir une notion - reconnaît-on l'individu à sa capacité à se libérer de l'appartenance communautaire ? - tout en s'interrogeant sur son absence dans la tradition théorique au Maghreb.

Ordonné en cinq thèmes "essentiels" (*Théories de l'individu, Individu et religion, Individu et collectivité, Individu et différence, Individu et pouvoir*), l'argumentaire du colloque peut se prévaloir de pluridisciplinarité ou, selon les interventions, d'interdisciplinarité. L'ensemble des contributions - rassemblant réflexions théoriques, balayages historiques, études de cas, analyses linguistiques... - tend à défricher des questions ardues mais qui demeurent irrésolues, comme le prouvent à la fois la pluralité et la timidité des approches à propos du contenu de la notion d'individu : "la personne, l'âme, la personnalité islamique de base, le sujet libre et autonome ou encore une zone frontalière à la lisière de toutes ces notions ?". Mais pourquoi s'en étonner dans la mesure où, devant un chantier si vaste et ouvert, l'heure est bien moins aux affirmations et aux réponses anticipées qu'à la formulation d'une problématique originale et à la construction d'un objet jusqu'ici ignoré.

O.F.

EL MANOUBI Khaled. - Industrialisation et compétitivité de la Tunisie. - Tunis : l'Or du Temps, 1993. 160 p.



Dans le cadre de la mondialisation et de la confrontation des systèmes productifs tant sur les marchés nationaux qu'internationaux, toutes les industries orientées vers le marché intérieur ou vers l'exportation se trouvent impliquées dans une rude concurrence. Dans ce contexte de suppression de toute protection, il devient urgent d'évaluer les capacités de résistance des systèmes productifs et leur compétitivité au niveau international pour pouvoir juger des capacités de résistance à venir.

Ce travail, dérivé d'une étude commandée par l'Agence de Promotion de l'Industrie, procède à une évaluation de la situation du système productif tunisien par rapport à la dynamique de l'économie mondiale. Il tend à démontrer que si la compétitivité de l'industrie d'un pays se manifeste principalement au travers de l'entreprise, elle est fondamentalement *"l'attribut de la nation considérée comme une expression locale de la forme sociale capitaliste mondiale."*

L'analyse de l'évolution du tissu industriel de la Tunisie, mais surtout de son développement capitaliste (niveau de formation, participation des femmes à l'emploi, part de l'emploi agricole, taux d'urbanisation etc ...), permet à Khaled EL MANOUBI de relever les ambiguïtés sur lesquelles reposent les performances de l'industrialisation de la Tunisie durant les trois dernières décennies. Il démontre alors comment la politique économique de l'État-nation des années 60 a tourné le dos aux exigences de la compétitivité internationale. Puis comment au cours de la seconde décennie et grâce à l'augmentation de la rente du pétrole, du tourisme et de l'émigration, la politique des pouvoirs publics a visé le développement d'une industrie nationale fortement protégée, accompagné, dans le cadre d'une politique de "légitimation sociale", d'une hausse administrée des salaires en même temps que de celle des investissements considérés comme une fin en soi. C'est pourquoi en Tunisie, *"l'avènement de l'industrie exportatrice à compétitivité fondée sur l'intensité du travail a été en retard de près de dix ans au regard du degré de développement capitaliste du pays qui le place juste derrière les nations nouvellement industrialisées"*.

L'épuisement de la rente devrait conduire à l'adoption d'une nouvelle politique de désengagement de l'État et d'encouragement de l'investissement privé. Cette nouvelle politique prend forme dans une économie mondiale en pleine mutation avec une redistribution des investissements. Le problème est alors de savoir si le tissu industriel tunisien est capable de "s'amender" pour pouvoir accueillir les investissements de délocalisations provenant des "macro-nations".

M.E.

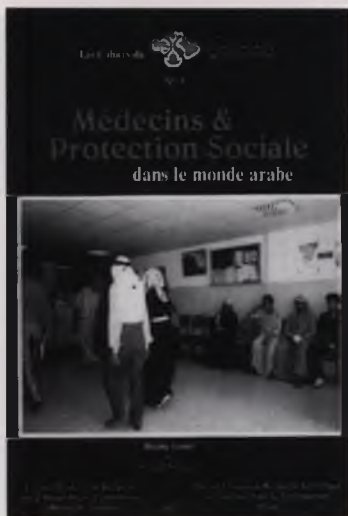
MASSOULIE François. - Les conflits du Proche-Orient. Florence : Giunti Gruppo Editoriale - Casterman, 1993. - 159 p. - Collection XXème siècle



S'il est principalement consacré aux évolutions politiques et aux conflits les plus récents du Proche-Orient, ce livre est aussi celui d'un historien qui tient largement compte de *"l'héritage du passé"*. Cet héritage paraît singulièrement lourd quand on examine, comme nous y invite le premier chapitre, la période du démembrement de l'Empire ottoman. La première guerre mondiale, ainsi que les divers traités, accords et déclarations censés mettre fin à une Question d'Orient posée de longue date, ne font qu'en susciter plusieurs autres qui trouveront tout au long du XXème siècle des échos dramatiques : le tracé de frontières d'embée contestées qui seront autant de prétextes de guerres ; les manœuvres des puissances européennes qui divisent pour mieux régner, générant d'inextricables problèmes de minorités ; la gestion ambiguë de la question sioniste par la Grande-Bretagne d'où naîtra l'interminable affrontement israélo-palestinien ; de façon générale, la confrontation brutale des peuples arabes avec une modernité importée qui sera l'un des éléments moteurs de la montée de l'islam politique. Posées de façon claire et illustrées de nombreuses cartes et extraits de textes, les grandes lignes de la "création" du Proche-Orient contemporain permettent dès lors d'appréhender des événements en apparence aussi absurdes et incompréhensibles à des yeux occidentaux que la guerre du Liban. Ce pays apparaît en effet comme le lieu où se sont conjugués les effets des découpages frontaliers, de rivalités ancestrales, d'antagonismes sociaux internes, et, par le biais des présences palestinienne puis syrienne et israélienne, des conflits internationaux. Destiné à des non-spécialistes, l'ouvrage de François MASSOULIE constitue une introduction documentée au monde arabe contemporain.

F.S.

Médecins et protection sociale dans le monde arabe. - Sous la direction de **Brigitte CURMI** et **Sylvia CHIFFOLEAU**. - Beyrouth-Amman/Paris : Centre d'Etudes et de Recherche sur le Moyen-Orient Contemporain/Institut Français de Recherche Scientifique et de Coopération pour le développement, 1993. - 283 p.



Réunie à Amman les 27 et 28 février 1992, une table-ronde visait à présenter un ensemble de réflexions et de travaux de recherche sur la profession médicale ainsi que sur les divers systèmes de protection sociale en place dans le monde arabe. L'ouvrage en expose les actes où s'expriment des voix multiples : aux côtés de chercheurs en sciences sociales interviennent des praticiens et des responsables politico-administratifs de la santé publique. Le panorama géographique est vaste, couvrant l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, la Syrie, la Jordanie et le Liban. L'approche comparative de pays aussi différents, tant par leur taille que par leur mode d'organisation, trouve sa raison d'être dans des schémas d'évolution nationaux qui présentent plusieurs points communs. En effet, au lendemain des indépendances, le droit à la santé pour tous et l'accès aux soins gratuits faisaient partie des slogans de l'État modernisateur. Mais les influences conjuguées d'une crise économique générale et d'une révision à la baisse des interventions de l'État en matière sociale, conformément aux logiques d'ajustement structurel, ont partout concouru à un affaiblissement du secteur public, à une réduction de la protection sociale, à la fuite d'une grande part de la profession médicale vers le privé et partant, à l'apparition d'une médecine "à deux vitesses". La création ou la réactivation de systèmes d'assurance-maladie (qui permettent la prise en charge de la plupart des dépenses de santé et une couverture totale pour les pathologies les plus graves) est l'une des tentatives pour compenser le désengagement de l'État et réguler le développement du secteur privé. Mais ces systèmes se heurtent dans la plupart des pays arabes à l'incapacité d'étendre leurs remboursements aux prestations du secteur privé, favorisant ainsi le foisonnement de solutions parallèles (régimes complémentaires, contrats-groupe...) qui renforcent l'inégalité devant l'accès aux soins.

Aboutir à une solution équilibrée préservant ou favorisant la qualité du service public est un enjeu d'importance : le renforcement des politiques de santé publique dans le domaine préventif et le développement de la recherche médicale, qui ne peut s'effectuer qu'en milieu universitaire et hospitalier, en dépendent.

F.S.

MZABI Hassouna. - **La Tunisie du Sud-Est. Géographie d'une région fragile, marginale et dépendante.** - Tunis : Université de Tunis I, 1993, 685 p. (Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales. Série Géographie. 30)



Cette monographie régionale est le résultat d'une thèse d'État soutenue avant l'instauration d'un découpage administratif, en janvier 1980, qui détacha le gouvernorat de Tataouine de celui de Médenine.

Zone frontalière ouverte sur la Tripolitaine par la plaine de la Jeffara, le vaste gouvernorat de Médenine est un espace de contact entre le Maghreb et le Machrek d'une part, les mondes saharo-africain et méditerranéen d'autre part. L'évolution de cette région est liée tant à la rigueur des conditions naturelles qui ont favorisé autrefois un mode de vie marqué par le semi-nomadisme que par la position frontalière qui explique, entre autres, l'importante migration des populations vers la Libye voisine. Ce territoire a été le lieu de vastes mouvements de populations et témoigne de l'histoire de peuples et tribus en quête de nouveaux espaces. Le déclin des activités artisanales et du commerce caravanier et la fixation de la frontière algéro-tunisienne par la France au XIX^{ème} siècle transformèrent les centres oasiens en une zone excentrée.

En géographe, Hassouna MZABI livre une minutieuse description de cette marginalisation et de l'évolution des modes de vie. Il démontre les effets sur l'agriculture des contraintes naturelles et de la complexité du régime foncier. L'arboriculture s'est développée sur les terres de pâturages supplantant ainsi peu à peu l'élevage autrefois dominant et rétrécissant considérablement l'espace de vaine pâture. L'oléiculture, devenue aujourd'hui la principale spécialité de la région, produit durant les années de bonnes récoltes de 15 à 20 000 tonnes d'huile.

Passant en revue les autres secteurs de production et les besoins de modernisation, l'absence de dynamisme malgré les mesures incitatives de l'État (artisanat et Industrie) ou leur faiblesse structurelle (tourisme dans la région de Jerba-Zarzis), l'étude expose le rôle de la dynamique migratoire dans la région. L'émigration, phénomène ancien, représente une donnée capitale de l'organisation économique et sociale de la région. Ce foyer migratoire a alimenté des flux de main-d'œuvre vers la Libye, l'Algérie et la France. L'auteur estime à 26 000 personnes

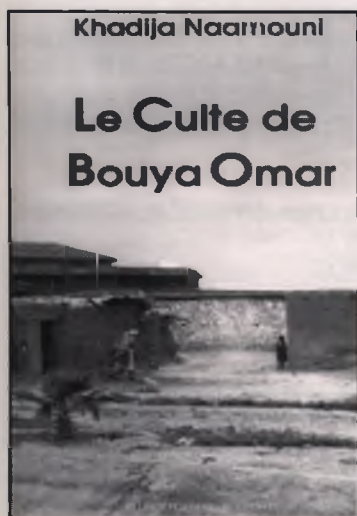
le nombre de travailleurs originaires de Médenine et Tataouine exerçant une activité à l'étranger. S'ajoute à ces flux une forte émigration clandestine qui alimentait le marché du travail libyen avant l'ouverture des frontières libyennes. Mais l'ampleur même de l'émigration renforcerait sa dépendance. Cette région qui "produit du pétrole, vend des vacances et exporte de la main-d'oeuvre", se procure l'essentiel de ses revenus à l'extérieur.

Les autres secteurs de production, notamment la pêche et l'artisanat ne connaissent pas, malgré les mesures incitatives, d'évolution positive. Dominante à l'île de Jerba, la pêche n'arrive pas, malgré une amorce de reprise sous l'impulsion de l'État, à se moderniser. L'industrie reste peu développée, tandis que les retombées du tourisme et de l'émigration n'ont pas permis un développement conséquent. Le tourisme devenu le secteur le plus puissant dans la Tunisie du Sud-Est, reste insuffisamment maîtrisé et son dynamisme dépasse rarement la région de Jerba-Zarzis. Les déficiences dans les prestations de services touristiques, les contre-performances enregistrées ces dernières années sont les résultats d'une situation de faiblesse structurelle.

A la mesure de cette fragilité économique, l'action multiforme de l'État est capitale dans sa modernisation et son désenclavement prenant en charge la réalisation de nombreux équipements d'infrastructures, scolaires, de santé et autres, même si son effet reste d'efficacité inégale.

M.KH.

NAAMOUMI Khadija.- **Le Culte de Bouya Omar.** - Casablanca : Edition Eddif, 1993.- 223 p.



L'ouvrage est la version remaniée d'une thèse de doctorat sur le culte de Bouya Omar, sanctuaire de la possession et de la *hadra Rahhallyya*, situé dans le Haut Atlas, sur les bords de l'oued Tassaout. Cette enquête ethnographique, "explore la dimension religieuse et sociale de la confrérie... à travers l'étude du système thérapeutique et culturel du traitement traditionnel de la maladie mentale que le culte de Bouya Omar associe à la possession."

La vie de ses fondateurs Sidi Rahhal (1480-1543) et Bouya Omar (fin du XVIème siècle) est fort mal connue. Et la légende, comme bien souvent en la matière, supplée au manque de données historiques. Force est de constater le développement de la confrérie, qui n'en n'est pas vraiment une, au sens classique du terme : lorsque le pouvoir de guérison de Bouya Omar fut connu, la renommée du sanctuaire dépassa la stricte dimension locale pour devenir nationale.

La procédure thérapeutique est à caractère juridique et judiciaire. Elle se fonde sur la croyance en un tribunal mythique structuré comme un tribunal moderne. Pendant des séances de "transe judiciaire" (*sri*) les djinns qui possèdent le malade sont confrontés dans une sorte de jugement (*hokm*) au malade et aux membres du "tribunal suprême", les djinns serviteurs de Bouya Omar et ses saints collaborateurs (*mahkama* et *koubra*). Cette confrontation tente de délivrer le possédé ou de le réconcilier avec le djinn qui le perturbe.

Le rite du pèlerinage du possédé consiste à identifier le djinn agresseur et à exprimer ses griefs, au moyen de la *hadra*, du rêve et/ou du tribunal, grâce à un véritable interrogatoire. Le djinn peut avoir frappé le patient ou s'être "habillé" du patient. Pour celui qui est frappé, le *madroub*, il y aura guérisons miraculeuses ou immédiates et délivrance, renvoi (*tsaifitt*). Pour celui qui est "endossé", le *malbous*, on précèdera à une thérapeutique carcérale fondée sur la "transe judiciaire" (*sri*), et la "détention" (*rsid*). La "transe judiciaire" qui ne fait appel à aucune technique coranique et à aucun instrument musical, est un procès entre le malade et ses djinns (*jnoun*) devant le tribunal de Bouya Omar. La cure revêt les formes d'une "incarcération thérapeutique", (celle du djinn qui habite le malade). Celle-ci dépendrait, selon la croyance locale, de la volonté du saint.

Les prescriptions énoncées par le tribunal et les règles du culte une fois respectées, le cycle de guérison peut s'achever. La délivrance (*tsaifitt*), étant accordée par le saint, le patient doit alors partir sans plus attendre et s'installer en une "retraite thérapeutique" (*hijba*). Lui succèdera un pèlerinage de reconnaissance à Bouya Omar, suivi de pèlerinages annuels à l'occasion du *mousseem* du saint.

L'étude aborde également la dimension économique du sanctuaire. Qui bénéficie des dons, des offrandes et des sacrifices et qui en assure les dépenses ? Au système de *nouba* s'est substitué définitivement, en 1982, le système du bail (*l'kra*), non sans conflits. Cette nouvelle gestion économique du sanctuaire révèle le caractère mercantile du culte thérapeutique de Bouya Omar. Mais il ne faudrait pas s'arrêter à cet aspect commercial du sanctuaire. "L'importance de l'offrande est liée (...) à l'espoir que le malade met dans le saint pour le guérir. Tel est l'unique critère."

A.J.